

RéginéA

Le mag qui ne manque pas d'air



Retrouvez-nous sur www.ville-erquy.com | N° 5 juin 2021

ERQUY
l'air qu'il vous faut !

EDITO



Vivons !

La couverture de ce numéro du RéginéA est symbolique et apporte un message d'optimisme pour notre avenir. Cette lueur d'espoir, qui se dessine à travers une période sombre et tumultueuse, nous invite à croire en l'avenir. Enfin. Avec la réouverture de nos lieux de vie, de culture et d'échange, nous redécouvrons les plaisirs simples de notre quotidien. Cette nouvelle page, nous allons l'écrire ensemble afin qu'Erquy retrouve toute la vitalité qui anime notre ville chaque jour de l'année. Pour cela, la municipalité souhaite s'investir auprès des acteurs qui font battre le cœur de notre vie culturelle et associative. Dès cet été, dans le respect des gestes barrières et des réglementations, nous souhaitons vous proposer des moments de convivialité et de loisirs pour tous. Du marché estival nocturne au cinéma

en plein air, de tournois sportifs sur la plage à des concerts hebdomadaires en centre-ville : les semaines qui arrivent vous permettront de redécouvrir les plaisirs, entre amis ou en famille, de ces instants de vie et de plaisir partagés tant attendus.

Alors oui, il est grand temps de vivre, en ne sous estimant ni les conséquences, ni les enseignements d'une telle crise mais en gardant justement à l'esprit la préciosité et la précarité de nos moments d'échange et de partage. Vivons, en prenant nos responsabilités pour protéger les autres, pour croire enfin que demain sera bel et bien un jour meilleur à Erquy.

— HENRI LABBÉ
MAIRE D'ERQUY

2

Contribution

Vous faites des photos ? Vous aimez notre village ? Proposez-nous une photographie pour figurer en couverture de ce prochain magazine. Chaque mois, nous en choisirons une parmi celles reçues : les clichés doivent être en noir & blanc (ou transformés par nos soins en noir & blanc), de résolution suffisante (environ 2600 x 3000 p. minimum) et être pris à Erquy.

Proposez-nous également des articles ! Envoyez chaque mois votre contribution à :

▪ reginea@erquy.bzh



PHOTO CLAUDINE HAMMELRATH

P3 | C'EST DANS L'air

La plage, un espace à protéger
Abandon d'animaux

P4 | APPEL D'air

Projet éco-école
Halte aux dépôts sauvages

P5 | DOSSIER

Parc éolien de la baie de Saint-Brieuc

P8 | VIE ASSOCIATIVE ET SOLIDAIRE

Siel Bleu sous un beau ciel bleu
Comité Local de la Vie Associative (CLVA)

P10 | ÇA PEUT VOUS PLAIRE

La reprise

P11 | TRIBUNE POLITIQUE

Expression

P12 | aire DE RENCONTRE

Laurent Coulloume-Labarthe

Mensuel édité par la Commune d'Erquy.

Directeur de la publication : Henri Labbé. **Comité**

éditorial : municipalité d'Erquy. **Rédacteur en chef :**

Léo Pouget. **Rédaction et mise en page :** Alban Sorette.

Photographes : Claudine Hammelrath (couverture),

Anemone123, Gerd Altmann, Peter Bösken, Agnès

Guillaume. **Création graphique :** ATSU. **Impression :**

Imprimerie Hercouët, Lamballe. **Distribution :** La Poste.

Magazine imprimé sur papier couché recyclé satin blanc (PEFC) 130 g avec encre végétale.



PHOTO AGNÈS GUILLAUME

VIE DE LA CITE

La plage

Un espace à protéger

Avec l'essor du tourisme, la demande de plage immaculée de sable fin s'est progressivement développée. Pour répondre à cette image collective, les plages ont été nettoyées, tamisées. Le nettoyage mécanique s'est imposé peu à peu sur toutes les façades littorales. **Ce type de nettoyage constitue une solution radicale qui laisse une plage à l'esthétisme irréprochable de carte postale mais sans vie.**

Le nettoyage mécanique supprime la totalité de la laisse de mer, y compris les coquillages et toute la végétation du haut de plage. Il limite surtout grandement la fixation du sable. En effet, la présence d'algues et de débris naturels sur la plage recouvre le sable et limite son enlèvement par la mer ou le vent. Retirer la laisse de mer l'empêche de jouer ce rôle protecteur, et l'utilisation de machines pour nettoyer les plages amplifie le phénomène. **De nombreuses communes se retrouvent alors dans l'obligation de devoir avant chaque saison estivale, recharger les plages en sable.**

A l'approche de la saison estivale 2021, et

Abandon d'animaux

L'abandon est considéré comme un acte de maltraitance, puni par loi, qui concerne chaque année des milliers d'animaux. La lutte contre ce fléau et ses causes est au cœur de la stratégie française pour le bien-être animal.

Il est important que les futurs propriétaires prennent conscience que l'acquisition d'un animal de compagnie doit être un choix réfléchi, car il représente un engagement sur plusieurs années. Une telle réflexion

Cet article est extrait d'un document publié en 2017 par le Conservatoire du Littoral. www.conservatoire-du-littoral.fr

bien que notre équipe municipale ait opté pour cesser le nettoyage mécanique du sable et renoncer au déplacement mécanique du sable, la question revient pourtant à l'ordre du jour. En effet la perspective de la bonne tenue d'animations sportives sur la plage, telles les Estivales de Volley, ne peut pas s'envisager sans un étalement uniforme du sable sur la plage du Centre. Nous avons envisagé transférer cette compétition sportive sur la plage de Caroual mais les travaux qui s'y déroulent en raison de l'atterrage des câbles éoliens ne vont pas permettre ce transfert.

Il nous a fallu nous résoudre à l'organiser sur la plage du Centre et, par mesure de sécurité pour les volleyeurs, il nous faut procéder à un déplacement mécanique du sable sur les emplacements de jeu.

Ces travaux sont prévus fin juin. Ils s'accompagneront d'une interdiction provisoire de baignade et de pêche à pied.

— Marie-Paule ALLAIN

Adjointe au Maire, Urbanisme réglementaire, patrimoine et environnement.

en amont permettrait de limiter le nombre d'abandons annuels.

L'abandon d'un animal est considéré comme un délit sévèrement sanctionné par le code pénal : 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende. De plus, à titre de peine complémentaire, le tribunal peut interdire la détention d'un animal, à titre définitif ou non (art. 521-1 du code pénal).

Il existe des démarches pour abandonner légalement son animal. Contactez le refuge le plus proche de chez vous.

www.la-spa.fr

PRENDRE L'air

MARDI 1^{ER} JUIN

Les chats de la ville bleue



Exposition de photographies de Serge VINCENTI à découvrir à la Bibliothèque jusqu'au 31 juillet.

JEUDI 3 JUIN

Réunion du Conseil municipal

Salle des fêtes à 20h30, séance publique sous réserve de la réglementation en vigueur.

VENDREDI 11 JUIN

René-Claude MIGAUD



Exposition de peintures à la Galerie d'art Bernard Nonnet, le vendredi, samedi et dimanche jusqu'au 27 juin. Entrée libre et gratuite.

JEUDI 17 JUIN

Siel Bleu

Conférence d'information à l'Ancre des Mots à partir de 10h00.

Vous mettez quoi dans vos valises ?

Rencontre pour échanger autour des livres à lire pendant les vacances. Bibliothèque, 15h00.

VIE CITOYENNE

Projet éco-école



Tout au long de l'année, les élèves de l'école Notre-Dame se sont investis dans un projet de labellisation Eco-Ecole sur le thème de l'eau. Ils ont ainsi travaillé sur le cycle de l'eau, son circuit pour arriver dans nos maisons, comment on l'utilisait autrefois, comment on l'utilise ailleurs dans le monde et bien entendu comment on peut l'économiser et la garder propre.

Ce travail a été enrichi par des rencontres avec les associations Histoire d'Eau et Mémoire d'Erquy, le Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel ; avec des témoignages de grands-parents et des créations artistiques.

L'objectif était de sensibiliser les élèves et les familles à l'importance de préserver cet élément vital. Au sein de l'école, un récupérateur d'eau de pluie a été installé et des bouteilles de sable ont été installées dans les chasses d'eau. Si vous aussi vous souhaitez faire des économies d'eau, vous pouvez aller voir sur notre site internet pour y piocher des idées !

— Marie HERVIOU

Directrice de l'école Notre-Dame.
ecolenotredameerquy.fr

Halte aux dépôts sauvages

Des dépôts sauvages (déchets ménagers, ...) sont régulièrement constatés sur notre commune. Disposant pourtant d'une déchèterie ouverte 5 jours par semaine (de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00), de points d'apport volontaire pour les déchets ménagers notamment, ... les équipements existent. Afin de nous aider à maintenir à Erquy l'image d'une ville propre, nous vous remercions de signaler tous les dépôts sauvages que vous constatez, notamment grâce à l'application mobile TellMyCity®.



PRENDRE L'air

SAMEDI 19 JUIN

Fête de la Musique

Deux groupes seront à l'affiche pour cette première festive : **Hôpes**, un quintet folk-rock symphonique emmené par Fanny Morales, sa chanteuse originaire d'Erquy, et **Darwiners**, un trio power-rock briochin.



Les horaires et le lieu précis seront annoncés après autorisation préfectorale (fin de journée/début de soirée dans le Centre-bourg d'Erquy).

DIMANCHE 20 JUIN

1^{er} tour des élections régionales et départementales

Bureaux de vote ouverts de 8h00 à 18h00.

JEUDI 24 JUIN

Rencontre avec Denis FLAGEUL

autour de son livre *Fin d'exploitation*. Une séance de dédicaces est prévue à l'issue. Bibliothèque, 16h00.

SAMEDI 26 JUIN

Rencontre avec la municipalité

Stand installé place du Nouvel Oupeye de 8h30 à 12h30 sous réserve d'imprévus (tempêtes, réglementation Covid, Vigipirate ...).

DIMANCHE 27 JUIN

2^{ème} tour des élections régionales et départementales

Bureaux de vote ouverts de 8h00 à 18h00.

Parc éolien de la baie de Saint-Brieuc

La position de la municipalité



SIEMENS Gamesa 8.0-167 DD

diamètre 167 mètres
longueur des pales 81,4 m
hauteur émergée 207 m
(tour Montparnasse 209 m)
hauteur immergée entre 29 et 42 m

MODELE 8.0-167 DD - SOURCE SIEMENS GAMESA

5

Le spectacle grandiose que jouent chaque soir le soleil et la mer nous sera confisqué, les représentations gratuites qu'ils nous offrent seront annulées.

A la date de sortie du Réginéa du mois de juin 2021, à quoi sert-il de continuer à s'opposer à cette œuvre de destruction de la baie de Saint-Brieuc et de tout l'écosystème sous-marin, économique, paysager, en un mot le cadre de vie des gens qui y vivent ? Et, particulièrement pourquoi la Commune d'Erquy continue t-elle à s'opposer à la réalisation de cette installation industrielle éolienne dans la baie de Saint-Brieuc ?

Pourquoi son maire continue t-il à dénoncer la casse sociale, la casse économique, la casse environnementale, qui s'annoncent ?

Parce qu'Erquy est une petite commune littorale, dont l'activité économique se partage essentiellement entre la pêche et le tourisme, ses deux activités structurantes et identitaires de ses particularités paysagères et que la baie de Saint-Brieuc est sa « mère nourricière ».

On le voit bien, Erquy est la commune qui subira le plus gros préjudice en raison de la grande proximité du parc éolien face au Cap d'Erquy et l'atterrage des deux câbles de 225 000 Volts sur la plage de Caroual puis la traversée de la zone habitée.

Qu'en est-il de la promesse de créations d'emplois en compensation ? Dès 2012, l'industriel a promis de nombreuses créations d'emplois ... mais il l'a fait de façon confuse mêlant emplois pérennes et emplois temporaires et en avançant des chiffres souvent bien peu crédibles. Où sont les 2000 emplois sur le Grand Ouest dont 1000 en Bretagne promis par Ailes Marines en 2012 ? Il n'y a pratiquement plus d'entreprises françaises parmi les sous-trai-

tants : les turbines seront allemandes, la sous-station électrique sera construite par des entreprises polonaises, belges et hollandaises, les câbles viendront de Norvège, les jackets seront construites en Espagne (Brest participera à la fabrication partielle des fondations qui seront ensuite envoyées en Espagne avant d'être acheminées dans la baie de Saint-Brieuc, puis servira temporairement de base de stockage logistique), quant aux emplois prévus au Havre ils serviront à recaser les emplois supprimés par Siemens dans la même ville.

Les seuls emplois durables sont revus à la baisse en 2021 pour être évalués à ce concept vague et non certain (aucun engagement écrit) « d'une centaine d'emplois de maintenance du parc ».

Pourquoi les élus locaux en place, notamment à Erquy, ne se sont-ils pas inquiétés quand il était encore temps, du sort des emplois dans la pêche, dans le tourisme, pourtant bien réels et pérennes ? Ce n'est pourtant pas faute pour les associations environnementales de les avoir alertés depuis 2013 !

En effet, combien d'emplois durables liés à la pêche, au tourisme, seront sacrifiés sur l'autel d'une aventure industrielle qui ne sera bénéfique que pour l'exploitant ?

Pourquoi aucune simulation du bilan des emplois créés et perdus n'a-t-elle été réalisée ?

Aucune étude n'a été entreprise pour faire la balance des effets positifs ou négatifs, mais n'était-il pas bien irresponsable de faire comme si cette question ne se posait pas ?

Plus personne ne nie les impacts négatifs sur la pêche et les activités induites.

Plus personne ne nie les impacts négatifs sur le tourisme, sur le commerce local.

Sans oublier les pertes de compétitivité pour les entreprises qui devront supporter l'augmentation du coût de l'énergie comme tout consommateur !

Pourquoi ce parc va-t-il coûter au consommateur trois fois le prix

de son équivalent à Dunkerque (155 euros/MWh pendant au moins 20 ans, au lieu de 51 euros/MWh à Dunkerque), également trois fois le prix du marché ? On nous dit que c'est en raison du sous-sol granitique de notre baie (réponse donnée lors de la réunion de concertation sur le projet, le 10 juillet 2020) : alors pourquoi avoir choisi cet emplacement ? Un surcoût répercuté directement sur la facture du consommateur sous la forme d'une **Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)** ... qui plus est, soumise en plus à une TVA de 20 % !

Car, nous ne sommes pas dans le cadre d'un contrat ordinaire entre l'Etat français et un industriel qui, contrairement à toute entreprise privée, bénéficiera d'un prix de vente garanti qui lui sera versé non pas en fonction du nombre de MWh utilisés mais en fonction de ce qui sera produit, y compris la production inutile (par exemple la nuit).

La seconde peine que subira Erquy tient à l'atterrissage des câbles sur la plus belle plage d'Erquy.

Combien de fois, depuis notre élection en juillet 2020, avons-nous été traités de « vendus » pour avoir dû, sous la contrainte, signer les autorisations d'occupation temporaire des parcelles communales à RTE ? allant jusqu'à nous reprocher la responsabilité de l'arrivée des câbles à Erquy ?

C'est avoir peu de mémoire de la réalité des faits et donc de l'avis favorable donné par le maire en place le 13 décembre 2013 pour fixer le choix sur Erquy et, de l'attitude pour le moins conciliante de l'équipe municipale en place depuis 2014, qui n'avait pas contesté cet avis, allant jusqu'à autoriser le sponsoring de fêtes aussi emblématiques que celle célébrant la coquille Saint-Jacques, qui sera, ironie de l'histoire, la première victime de la forêt d'éoliennes en mer.

On nous oppose aujourd'hui la redevance sur l'éolien que versera l'exploitant du champ éolien aux communes les plus impactées, et au premier chef Erquy. On nous l'oppose et on la convoite ! **Lam-balle Terre & Mer** la considère comme une manne qui devrait être solidairement partagée. Les communes qui composent LTM sont très majoritairement agricoles et/ou agroalimentaires, donc la col-

lectivité LTM est peu soucieuse de nos préoccupations de commune littorale, considérant même que l'activité de la pêche dans la baie de Saint-Brieuc est plus destructrice des fonds marins que ne le sera le champ éolien (propos du vice-président de l'environnement). Il lui suffirait de prendre connaissance des études de suivi annuelles d'**Ifremer** pour constater la vitalité du renouvellement de la biomasse marine dans la baie depuis plusieurs décennie.

Cette redevance sur l'éolien est une indemnisation qui couvrira partiellement le préjudice que provoquera sur le long terme l'occupation de la baie de Saint-Brieuc par cette installation industrielle. Erquy devra rebondir, tenter de réparer le préjudice qui affectera tous les secteurs de notre économie actuelle.

On fustige souvent l'attachement des Réginéens à l'intégrité de leur paysage, considéré comme un argument futile au regard de l'enjeu énergétique du champ éolien qui sera installé.

Pourtant le paysage est notre bien collectif, indissociable de notre identité, de notre histoire. Il suffit de voyager, de traverser des régions, des pays pour constater l'uniformisation grandissante de l'habitat, des zones d'activités, ... etc., de tout ce que l'homme façonne. Seule subsiste la particularité de nos paysages.

L'attrait de la Bretagne, et particulièrement d'Erquy, est fondé pour une bonne part sur la qualité de ses paysages préservés, de son cadre de vie auquel participe l'activité économique non délocalisable qu'ils génèrent.

Le patrimoine et l'environnement sont deux concepts liés. Toute atteinte aux paysages doit être sujet de préoccupation quelle qu'en soit la cause.

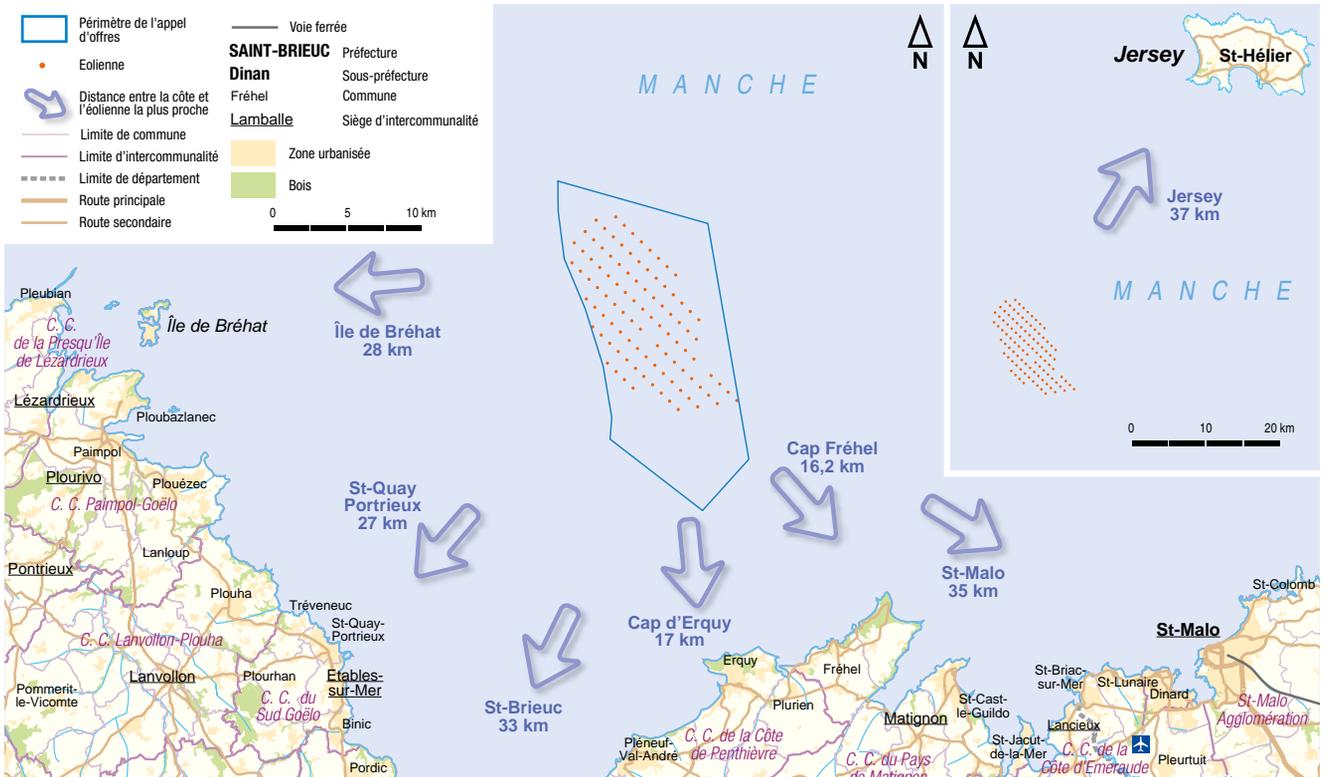
Que deviendra ce moment privilégié et gratuit qu'offre à chacun de nous, quelle que soit sa situation sociale, le coucher du soleil, ce rendez-vous irremplaçable, inoubliable, pour être en sérénité et en communion avec la nature ?

— Marie-Paule ALLAIN

Adjointe au Maire,

Urbanisme réglementaire, patrimoine et environnement.

6





VIE ASSOCIATIVE ET SOLIDAIRE

Siel Bleu sous un beau ciel bleu !

Ça va bouger à Erquy !



IMAGE PAR GERD ALTMANN

Cet été, en juillet et en août, les plus de 60 ans vont bouger ou continuer à bouger ! Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** propose gratuitement des ateliers au choix pour s'initier ou ne pas « rouiller » entre les deux saisons. Cinq activités sont au programme :

- Relaxation posturale ;
- Gymnastique prévention santé ;
- Air battery ;
- Danse chorégraphie adaptée ;
- Marche avec bâtons.

Pourquoi choisir ? On peut participer à un, à deux ou aux cinq ateliers !

Hommes, femmes, de tous niveaux, rassemblés pour bénéficier des bienfaits de la gymnastique douce et adaptée. Des fous rires assurés et un moyen de se connaître entre voisins, de profiter sainement de son été.

L'association **Siel Bleu** propose ses ateliers sur la plage ou en salle selon le temps. On invite ses amis de passage, ceux du village voisin, et on accepte les vacanciers.

Une conférence d'information est organisée **jeudi 17 juin** à l'Ancre des Mots à partir de 10 heures, pour tout vous expliquer et pour s'inscrire. Venez nombreux !

Permanences de l'association Familles rurales

Le **Centre Communal d'Action Sociale** continue à tisser sa toile sociale : il vous propose des permanences de l'association **Familles rurales**. Une conseillère en Économie sociale et solidaire sera présente pour vous aider dans la gestion de vos finances familiales. Les Points Conseil Budget sont l'occasion d'évoquer toutes les questions d'ordre budgétaire : étalement d'une dette, frais d'incidents bancaires, point sur les dépenses, courriers à rédiger, accès au droit ...

L'objectif du dispositif est de prévenir le surendettement et de permettre aux habitants de se sentir moins seuls face aux problèmes de budget.

Les conseils sont personnalisés, confidentiels et entièrement gratuits.

Les permanences auront lieu en mairie, sans rendez-vous, le deuxième mercredi de chaque mois de 14h00 à 16h30. La démarche peut se faire à votre initiative, ou si vous en ressentez le besoin, le CCAS ou l'assistant social Monsieur Gauvrit pourront être vos accompagnateurs.

— Josyane BERTIN

Adjointe au Maire

Action sociale, solidarité et santé.

8

UN Air NATURE

Recensement des colonies urbaines de goélands

Le Groupement d'intérêt scientifique pour les oiseaux marins (GISOM) est actuellement en charge de la coordination nationale du 6^{ème} recensement des oiseaux marins nicheurs réalisé sur la période 2020-2022.

Afin d'avoir des données (répartition / effectifs minimums) de ces espèces, le GISOM invite tous les observateurs à partager leurs observations opportunistes de nidification de goélands en contexte « urbain » (ville, port, zone commerciale et d'activité, site industriel

ou maison individuelle). Les données sont à saisir sur le portail de saisie collaboratif Faune Bretagne (www.faune-bretagne.org).

Ces données permettront de réaliser une cartographie des territoires urbains sur lesquels sont implantés les goélands (argentés, leucophées, bruns ou marins) et de comparer les résultats aux précédents recensements. Ces informations contribueront aussi à l'actualisation de l'**Atlas des Oiseaux de France (ODF)**.

Vivarmor Nature

www.vivarmor.fr



PHOTO PETER BOSKEN

VIE ASSOCIATIVE ET SOLIDAIRE

Comité Local de la Vie Associative

Concordant avec l'attachement d'Erquy pour la démocratie participative, cette proposition s'inscrit dans le mandat municipal 2020-2026.

L'objectif est de fédérer les associations de la ville autour de leur intérêt collectif. Il s'agit aussi d'une instance consultative qui dialogue avec la municipalité. Mais l'un ne va pas sans l'autre : le **Comité Local de la Vie Associative (CLVA)** communique également avec toutes les associations de la ville, afin de les représenter le mieux possible.

Les associations réginiennes peuvent ainsi :

- Faire entendre leur voix et leurs idées auprès de la municipalité : en devenant force de proposition et en se positionnant sur les projets de la municipalité pour les associations ;
- S'unir solidairement : autour d'un projet, d'une association en difficulté, d'une

problématique commune à toutes les associations ;

- Construire ensemble : par le dialogue, le débat d'idées, et en contribuant à l'émergence de projets inter-associatifs.

Comment ça marche ?

- **Une plénière**, qui réunit toutes les associations ayant signé la charte de partenariat Erquy / Associations Locales.
- **Un bureau** composé de 10 représentants du monde associatif :
 - Citoyenneté 4 représentants (associations sociales, caritatives, humanitaires, scolaires, économiques, environnementales ...);
 - Sports : 3 représentants ;
 - Culture-Loisirs : 3 représentants.
- **Une présidente** : l'élue à la vie associative. Elle invite les membres du CLVA et conduit les réunions du bureau mais n'a pas le droit de vote.
- **Un règlement intérieur** : il explique les objectifs et les règles de fonctionnement du CLVA et a été élaboré à partir des propositions des associations locales. C'est aussi un garde-fou qui doit permettre de se concentrer sur l'intérêt collectif des associations, et non pas au profit d'une seule d'entre elles.
- **Un lien entre les associations et la municipalité** : une adresse électronique (clva@erquy.bzh) permet de récolter les propositions et les questions de toutes les associations pour définir l'ordre du jour du bureau, un compte-rendu de chaque réunion est transmis à toutes les associations de la ville. Le CLVA peut saisir ou être saisi par la municipalité sur des sujets touchant aux intérêts collectifs des associations.
- **Clôture des candidatures**, pour intégrer le bureau, lundi 6 septembre 2021 (après le **Forum des Associations** fixé au samedi 4 septembre 2021).

— Yves TOMBETTE
Conseiller municipal.

PS : au moment où nous publions cet article, le Conseil Municipal n'a pas encore délibéré sur la création de ce comité consultatif.



PHOTO ANEMONEN23

Article L2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales sur les instances consultatives

« Le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales. Sur proposition du maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours. Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire. Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués. »

COMMUNIQUÉS

Médaille d'honneur du travail

Par arrêté préfectoral du 14 décembre 2020, la médaille d'honneur du travail GRAND OR promotion du 1^{er} janvier 2020 est décernée à M. Serge RENAUT.

Élections régionales et départementales des dimanches 20 et 27 juin

Les quatre bureaux de vote de la commune seront ouverts de 8h00 à 18h00 en continu. Un protocole sanitaire sera mis en place (port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique, nombre limité de votants dans les bureaux de vote, espacement minimum de 1,50 m, ...), il sera demandé à chaque votant d'apporter un stylo.

Transport scolaire

Tout élève domicilié et scolarisé dans l'une des 38 communes de Lamballe Terre & Mer doit désormais s'inscrire auprès du Service Distribus Scolibus. Informations sur le site web de la ville et sur www.distribus.bzh.

CULTURE

La reprise

Michel-Ange d'Andreï Konchalovsky, un très beau film historique et réaliste, coup de cœur des « cinémas art & essai », sera à l'affiche ce lundi 7 juin à l'Armor Ciné ... comme pour donner le ton de la reprise des programmations culturelles.



Plusieurs historiens ont vérifié que les choix artistiques respectaient la réalité historique jusque dans les décors, les accessoires, les costumes, la musique, les coiffures et le maquillage. Concernant le décor grandiose de ce film, chaque élément participe à créer une fresque cinématographique. Le chef décorateur a récréé avec précision les rues, les places, les galeries, les cours, les tavernes, les marchés, les maisons privées et les résidences de la noblesse. Le port de Carrare où le marbre était entassé est reproduit à Santa Severa en s'appuyant sur des documents historiques.

Le personnage de Michel-Ange est interprété par Alberto Testone pour sa ressemblance étonnante avec les portraits de l'artiste, dans la tradition du néo-réalisme italien et en hommage à Pasolini.

En résumé, ce film montre non seulement l'essence de Michel-Ange et son œuvre, mais également les couleurs les odeurs et les saveurs de son époque, sanglante et cruelle certes, mais aussi belle et inspirée.

La poésie du film provient de l'entrelacement de la barbarie, omniprésente à l'époque et de l'extraordinaire capacité de l'œil humain à capturer l'éternelle beauté du monde et de l'humanité.

— Jean-Marie DUPRÉ

LE SAVIEZ-VOUS ?

La décision d'établir une station de sauvetage à Erquy sera prise par l'administration en mai 1903 avec les arguments suivants : « La Société centrale, après avoir longuement étudié les divers points de la baie de Saint-Brieuc, a choisi le site d'Erquy dont la situation abritée est très avantageuse, notamment avec les vents du nord-est qui sont les plus dangereux dans ces parages ».

10

Yvonne a 80 ans, elle est veuve et quitte sa maison pour rejoindre un EHPAD. Bien lucide, elle a l'impression de plonger mais si elle prend parfois un coup au moral, elle refuse de renoncer pour autant. Les auteurs donnent corps (au sens propre comme au figuré) à la vieillesse avec beaucoup de justesse. Scénario et dessin sont d'une grande sensibilité et si on a parfois le sourire aux lèvres, on a aussi souvent la gorge serrée, en cheminant auprès de ces vieux qui, s'ils ont bien l'intention de profiter de la vie jusqu'au termi-

nus, ont quand-même surtout leurs souvenirs comme compagnons de route. Heureusement, ils sauront aussi nouer de belles complicités et s'inventer de nouveaux voyages ... Cette BD fait sortir la vieillesse du placard avec talent, les auteurs ont le bon goût de nous émouvoir sans tomber dans le pathos, un grand bravo !

Le plongeon
scénario de Séverine Vidal, dessin de Victor L. Pinel
éditions Bamboo

— Fabienne LESVENAN
bibliotheque.erquy.bzh

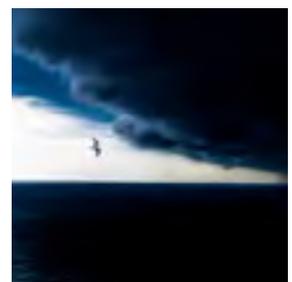


ZOOM



En amont de la saison estivale, 2 expositions réparties sur 40 panneaux seront installées en centre-ville : ruelle du Doué de la Cuve c'est à une vision sous-marine de notre baie que nous invitent les photographes d'Histoire d'eau ; rue du parc des

sports, une vision esthétique de notre côte sera proposée par Marc Tisseau, jeune photographe animalier de 20 ans. Nous vous invitons à découvrir de superbes photographies, présentes sur ces 2 sites jusqu'à l'automne.





Gabriel RAULT
Conseiller municipal

Groupe majoritaire Erquy une ère nouvelle

Mobilisons nous

Il était une fois, dans la baie de Saint-Brieuc, un village d'irréductibles pêcheurs ...

La vie y était douce et tranquille partagée entre des hivers paisibles au goût de Saint-Jacques et des étés touristiques. Mais cette douceur de vivre venait à être perturbée par la fée électricité.

Sous couvert d'énergie verte, un projet industriel s'implantait au cœur d'une baie préservée par ses marins depuis toujours. La nouvelle équipe municipale, fraîchement élue, eu

beau se démener pour empêcher l'inévitable, elle fut rapidement mise en défaut (condamnée à 45 000 euros d'amende par le tribunal administratif de Nantes) par ce funeste projet soutenu par l'Europe, l'État, la Région, le Département, la Communauté d'agglomération ...

Je suis revenu m'installer à Erquy pour élever mes enfants au sein d'une nature préservée. Je fulmine de voir ce que certains lui infligent. Notre belle plage de Caroual est éventrée, bientôt notre horizon sera métallique.

Nos manifestations mobilisent peu ou pas assez. Espérons que la nature reprendra ses droits une fois ces agressions terminées, que les conséquences de cet écocide ne soient pas irréversibles et sachez que l'équipe en place œuvrera, avec ses moyens, à minimiser ces impacts et continuera à soutenir ses marins.

Mobilisons-nous pour laisser à nos enfants un horizon dégagé et un littoral préservé.



**Y. MORIN
M. CHALVET
N. DETREZ
S. RENAUD**
Conseillers municipaux

Groupe minoritaire Erquy ce lien qui nous anime

Le budget

Un budget ambitieux qui s'étalera sur au moins deux années. En effet, pour réaliser des investissements aussi lourds il faut prévoir l'étude, la faisabilité, les demandes de subventions, le choix du maître d'œuvre, l'appel d'offres, le choix de l'exécutant, les travaux, comptez plusieurs semaines voire quelques mois.

Notre interrogation : quels travaux ? Aménagements à la Mairie, travaux à l'école Joseph ERHEL, la ressourcerie, le cinéma, le terrain des sports, le pump track ? où ? quand ? comment ? Et toujours sans concertation avec nous, élus.

Nous constatons la naissance d'un city stade et l'aménagement du terrain de jeux sur le boulevard de la Mer. Le changement de gravier s'est transformé en déconstruction totale. Où est le schéma d'aménagement global du boulevard de la Mer qui doit faciliter la transition centre bourg, plage du centre, le port, une de nos ambitions ? Pas d'explication. Et que va devenir le projet d'EHPAD aux Prés Biards ?

Vous souhaitez abandonner notre projet de lotissement à La Couture et voilà qu'il réapparaît dans les budgets !

Vous choisissez de créer un Service Public Industriel et Commercial (SPIC) pour gérer les campings municipaux, sans aucun échange.

Que dire du vote pour la carrière du Lourtauais ? Le Maire et sept de ses collègues se sont abstenus sur la proposition piège de Mme Allain, ce qui complique encore un peu plus le dossier et qui démontre une non concertation entre élus.

Vous donnez l'impression que chacun décide dans son coin.

Finalement, qui pilote ?



Jean-Paul LOLIVE
Conseiller municipal

Groupe minoritaire Erquy solidaire à gauche

Etre clairs

Le problème éolien fut un élément clef de la dernière campagne municipale et l'on était, après le verdict des urnes, en droit d'attendre de la nouvelle municipalité une attitude d'opposition déterminante.

A Caroual, l'atterrage des câbles en domaine communal a bien eu lieu néanmoins, et les tentatives alambiquées de justification des autorisations consenties par l'équipe en place ne parviendront jamais à faire oublier l'abandon d'un engagement électoral majeur.

Un autre choix était-il possible ? Oui en politique, on plie ou on résiste.

Face aux injonctions de Justice, il fallait se tourner vers la population et mettre sur la table la démission collective d'un Conseil municipal mis en demeure de renoncer à ses engagements de fond. Nous aurions ainsi mis les pouvoirs publics devant leurs responsabilités et appelé l'opinion au soutien. C'est ainsi que nous concevons la démocratie participative.

Ce choix n'a jamais été envisagé par un groupe majoritaire ayant mené seul les tractations avec RTE.

En ce qui nous concerne, amenés à intervenir à plusieurs reprises pour

enfin obtenir une délibération claire contre l'atterrage et le parc éolien, cette capitulation ne nous surprend pas.

Attendons la suite.

Pour poursuivre ses travaux RTE a besoin d'une autre autorisation communale : chemin des Moineries, lequel doit être borné par les services du Cadastre avant travaux. Une fois encore le groupe majoritaire gère seul ce dossier qui avancerait assez vite à la demande de RTE. Par respect vis-à-vis de nos engagements nous proposerons en Conseil municipal de refuser cette autorisation.

Laurent Coulloumme-Labarthe

Biogroupe

Réginéen de cœur, grand voyageur et aujourd'hui chef d'entreprise en plein développement, Laurent Coulloumme-Labarthe a installé son entreprise à Erquy en 2014. Du Kombucha aux desserts végétaux, en passant par des légumes lacto-fermentés, Laurent nous raconte sa vision de l'entreprise et sa volonté de ramener de l'emploi à Erquy.



Laurent, même si de nombreux Réginéens vous connaissent, pouvez-vous vous présenter ? nous en dire plus sur vous, votre parcours, votre arrivée à Erquy, vos engagements ?

J'ai déménagé plus de 20 fois, habité une dizaine d'années aux États-Unis, puis un an en Belgique avant de revenir m'installer dans ma ville d'adoption ! J'ai passé toutes mes vacances à Erquy depuis mon plus jeune âge comme mes parents et grand-parents avant moi.

Après une scolarité dépassionnée, j'ai effectué un parcours d'études supérieures classique avant de travailler 1 an pour une société de distribution de vin à San Francisco. J'ai ensuite co-fondé une société à Los Angeles dans l'agro-alimentaire que j'ai développé pendant 10 ans. Passionné par la gastronomie et l'alimentation en général, j'ai fondé Biogroupe avec ma femme Alix lors de notre retour en France en 2009.

Vous avez décidé de créer votre entreprise à Erquy. Ses atouts ? Vos observations sur l'évolution d'Erquy ?

Biogroupe est une société particulière qui essaye de prendre en compte et de s'adapter aux bouleversements que nous traversons ; qu'ils soient environnementaux, sociétaux ou sanitaires. Nous essayons chaque jours de nous affranchir des modèles d'entreprises du passé pour réfléchir sans barrière à faire vivre un modèle plus cohérent. Mais nous ne faisons pas de prosélytisme et n'essayons pas d'être un modèle ou de critiquer celles qui opèrent différemment. Nous recrutons 4 à 10 personnes par an depuis 2014 ! Nous n'en sommes pas encore à re-peupler Erquy, mais plusieurs inscriptions dans les deux écoles du bourg participent au renouvellement de génération. L'évolution des mentalités et l'exode urbain est favorable à notre cité mais nous devons nous battre pour faire en sorte que les gens s'installent, vivent et consomment à Erquy. La spéculation sur les résidences secondaires et le manque de location à l'année détournent trop souvent nos nouveaux salariés vers des communes avoisinantes plus accessibles. J'imagine qu'au-delà de Biogroupe ce scénario se répète dans d'autres circonstances.

Vous avez maintenant plusieurs sites de production aux Jeannettes, pouvez-vous nous en dire plus sur vos produits ? le marché auquel vous vous adressez ? vos équipes bien sûr ?

Biogroupe est une entreprise qui produit et commercialise des produits fermentés. Nous utilisons des méthodes de fabrication ancestrales pour mettre en valeur des produits agricoles. Le maître mot est la cohérence, ainsi nous ne produisons que du Bio, nous achetons les ingrédients en local dès que possible. Lorsqu'ils

viennent de plus loin nous utilisons les méthodes du commerce équitable qui permettent une meilleure répartition des richesses nord/sud. Enfin nous essayons d'avoir un impact en ultra local et nous avons choisi depuis 10 ans l'insertion des personnes en situation de handicap. Nous accueillons donc chaque jour 3 à 4 travailleurs de l'ESAT de Hillion (l'Atelier de la baie).

Notre métier, très spécifique, de la fermentation nécessite des contraintes opérationnelles fortes. Ainsi nous devons espacer les sites de production de nos différents produits pour éviter les contaminations croisées. C'est pourquoi nous avons aujourd'hui plusieurs sites distincts aux Jeannettes. Chaque nouveau site signifie 10 à 20 emplois supplémentaire dans les 3 ans à venir !

Tous ces produits sont commercialisés dans le réseau Bio en France et dans 17 pays en Europe. Plus localement ils sont bien sûr présent chez Origine Bio à Plurien et chez Biocoop à Saint-Alban. Nous mettons en ce moment en place un système de livraison pour permettre aux restaurateurs de présenter nos produits à leurs cartes cet été. Ils sont déjà nombreux à nous avoir sollicité

Vous connaissez une forte croissance, quels sont vos projets de développement ?

Nous souhaitons investir dans nos filières en essayant de rapatrier nos approvisionnement autour d'Erquy. Par exemple nous projetons de planter 2500 théiers pour arrêter nos importations depuis l'Inde et la Chine. Cette démarche est en préparation depuis 2 ans et a bénéficié du soutien d'une entreprise morbihannaise pionnière dans l'intégration de cette culture. L'idéal serait de pouvoir implanter cette culture à Erquy !

Comment voyez-vous l'évolution d'Erquy ?

Cette ville magique déchaîne les passions et donne beaucoup de bonheur à ses habitants. Elle a un potentiel incroyable et séduit tous les visiteurs par sa beauté et ses nombreuses richesses. Mais doit-elle à tout prix se métamorphoser pour perdurer ? ou devons-nous collectivement changer pour lui donner un nouveau visage ?

Merci Laurent pour vos explications ; vous qui voyagez beaucoup, pouvez-vous donner un conseil pour qu'Erquy se développe harmonieusement ?

Les plus beaux exemples de cités transformées que j'ai eu l'occasion de visiter sont ceux où les habitants se rassemblent autour d'un projet, parfois très simple, qui redonne une fierté collective. Que ce soit un label « ville fleurie » ou une autre forme de reconnaissance ils participent à ré-impliquer les habitants dans leur cité et à dynamiser les échanges !